



**SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE
DES PERSONNELS TECHNIQUES
FORCE OUVRIERE**

Béziers, le 12 février 2020

N° 01-02-20/PB

Monsieur Stéphane BREDIN
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
Ministère de la Justice
13, Place Vendôme
75042 - PARIS Cedex 01

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous solliciter au sujet du nombre de postes ouverts aux recrutements d'adjoints techniques et de techniciens au titre de l'année 2020.

Selon les premières informations qui nous ont été remontées, le nombre de postes ouverts au recrutement de techniciens serait de 9, alors que le nombre de postes ouverts au recrutement d'adjoints techniques serait de 29.

Cela semble totalement contradictoire avec l'objectif de la DAP d'orienter le corps des personnels techniques de la DAP vers les catégories A et B uniquement, mais aussi avec la réalité du terrain, où la maintenance est de plus en plus souvent réalisée par des prestataires extérieurs (gestionnaire délégué, marché préfectoraux, ...). De plus, le relevé de conclusion signé le 5 mai 2017 stipulait aussi que le corps des adjoints techniques de l'AP devait être mis en extinction.

Aussi, nous vous demandons que de nombreux postes budgétaires prévus pour le concours d'adjoints techniques soient reventilés sur le concours de technicien, mais aussi sur un concours de directeur technique dont nous demandons l'ouverture depuis deux ans.

En 2017, la même situation s'était présentée et la DAP était parvenue à faire valider par le contrôleur budgétaire une répartition plus favorable.

Dans l'attente de l'ouverture de votre intervention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général,

Paul BONO